

DOSSIER DE DEMANDE DE DEGREVEMENT	Nom	GRAS
	Prénom	Albert
	N° de compteur	393782 CALIFA
	Facturation concernée	2 ^e semestre 2015
	Date de la demande	

Dossier à compléter par l'abonné et à retourner accompagné des pièces justificatives à :
Communauté Urbaine – Régie de l'eau et de l'Assainissement – Rue du vert Coteau –
13380 Plan de Cuques – Tél. 04 95 09 53 20 – Fax 04 95 09 53 13 – e mail : dea.regiepd@marseille-provence.fr

ARTICLE 38 – REGLEMENT DU SERVICE EAU POTABLE

« Toute consommation enregistrée est due, même si elle provient de fuites visibles ou non, ayant pris naissance en aval du compteur dans l'installation intérieure.

Il appartient à l'abonné de surveiller ses installations et, notamment, de s'assurer, par de fréquentes lectures du compteur, qu'il n'existe pas de variations anormales de consommation susceptibles d'être attribuées à des fuites. En cas de fonctionnement irrégulier ou d'arrêt du compteur, la consommation sera évaluée par rapport à la moyenne des trois années précédentes par la Régie de l'Eau et de l'Assainissement»

INFORMATIONS CONCERNANT LE DEMANDEUR

Adresse	Bd Jean Hermoz - Les Roubauds II 13380 PLAN-DE-CUQUES
Téléphone	06.25.75.52.79
Année concernée	2015
Avez-vous déjà formulé une demande de dégrèvement sur les 10 dernières années (Si oui, à quelle date ?)	NON

HISTORIQUE DE CONSOMMATION SUR LES 3 DERNIERES ANNEES

Année	Ancien Index	Nouvel index	Consommation
1 ^{er} semestre 2014	3219	3313	94 ✓
2 ^{ème} semestre 2014	3313	3401 et 13	88+13=101 ✓
1 ^{er} semestre 2013	3042	3157	115 ✓
2 ^{ème} semestre 2013	3157	3219	62 ✓
1 ^{er} semestre 2012	2870	2964	94 ✓
2 ^{ème} semestre 2012	2964	3042	78 ✓

Remplacement compteur

DOCUMENTS A FOURNIR

Pour être prise en considération, nous vous rappelons que votre demande doit être obligatoirement accompagnée des pièces justificatives ci-après :

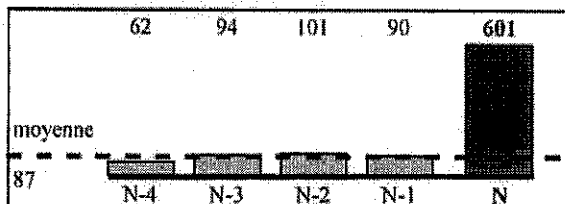
- ☐ Lettre manuscrite explicative
- ☐ Attestation de réparation d'une entreprise de plomberie, mentionnant la localisation de la fuite et la date de la réparation
- ☐ Un justificatif précisant qu'il s'agit d'une entreprise de plomberie (Kbis...)
- ☐ Un document attestant qu'il s'agit d'un local d'habitation (taxe d'habitation, bail)

Métropole Aix-Marseille Provence
EAU & ASS REGIE DE PLAN-DE-CUQUES
Rue du Vert Coteau 13380 Plan-de-Cuques
Tél 04.95.09.53.20 Fax 04.95.09.53.13
dea.regiepd@arseille-provence.fr

1er SEMESTRE 2016
N° 2016-002-011470 Le 04/02/2016

DELAI DE REGLEMENT
Jusqu'au : 15/04/2016

FACTURE EAU & ASSAINISSEMENT



M. GROS ALBERT
2 BOULEVARD JEAN MERMOZ
13380 PLAN DE CUQUES

HORAIRES D'OUVERTURE: 8h30-12h00 / 13h30-16h30 ——— URGENCES TECHNIQUES Plan de Cuques / ASTREINTE : 06 32 87 54 13
——— TVA Intracommunautaire : FR19 200 054 807 ——— N° SIRET METROPOLE : 200 054 807 00017
SIEGE SOCIAL: Métropole Aix- Marseille Provence - Les Docks - 10 Place de la Joliette - BP 48014 - 13567 Marseille Cedex 02

Réf. Abonnement : 8-27700						Période facturée : du 01/07/2015 au 31/12/2015			
Branchement	Réf. Compteur	Anc. index	Nv. index	Consom.	Date relevé	Adresse			
8-27700	393782C14FA	103	704	601	20/10/2015	LOTISSEMENT LES ROUBAUDS 13380 PLAN DE CUQ			
Branchement	Désignation					Qté/M3	Tarif €/M3	Montant HT	TVA
8-27700	ABONNEMENT COMPTEUR					2	8,90842	17,82	5,50
8-27700	EAU					601	0,90020	541,02	5,50
8-27700	REDEVANCE PRELEVEMENT					601	0,04600	27,65	5,50
8-27700	LUTTE CONTRE LA POLLUTION					601	0,29000	174,29	5,50
TOTAL EAU POTABLE HT							53,75%	760,78	
8-27700	ABONNEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF					2	4,72140	9,44	10,00
8-27700	REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF					601	0,34440	206,98	10,00
8-27700	TAXE TRANSPORT ET TRAITEMENT BIOLOGIQUE					601	0,57400	344,97	10,00
8-27700	MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE					601	0,15500	93,16	10,00
TOTAL ASSAINISSEMENT HT							46,25%	654,55	

TOTAL HT
1 415,33

Eau / Asst.	TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
Eau	5,5	760,78	5,50	41,85
Assainissement	10	654,55	10,00	65,46
Total TVA :				107,31

NET A PAYER : 1 522,64 euros

Soit un prix de revient de 0,00253 euros par litre

TOUTE RECLAMATION SUR CETTE FACTURE DOIT ETRE FORMULEE PAR ECRIT AVANT LA DATE LIMITE DE PAIEMENT
TOUTE RECLAMATION SUR CETTE FACTURE DOIT ETRE FORMULEE PAR ECRIT AVANT LA DATE LIMITE DE PAIEMENT

Utilisation du TIP :

Datex, signez et envoyez le TIP dans l'enveloppe jointe dûment affranchie.

Ajoutez un RIB, RIB ou RICE si vos coordonnées bancaires ne sont pas renseignées sur le TIP ou si elles ont changé.

Ne jamais modifier le TIP.
Ne pas utiliser de trombone.
Ne pas plier, ne pas agraffer.

Partie à détacher en suivant les pointillés

Mandat de prélèvement SEPA personnel : en signant et formulant le mandat, vous autorisez le créancier à effectuer des prélèvements à votre banque pour débiiter votre compte, et votre banque à débiiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte sans un préavis écrit autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA personnel. Votre signature vaut autorisation pour débiiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU SIGNATURE

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire
IBAN : FR8320041010080844768R02913
Titulaire du compte : M GROS

GROS ALBERT
2 BOULEVARD JEAN MERMOZ

13380 PLAN DE CUQUES

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0130187500000000000001147016
ICS : FR14PDC681086
Référence : 2016-002-011470
Créancier METROPOLE AMP

Montant : 1522,64 €

**CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES**

59885 LILLE CEDEX 9

258210600167 M GROS

20041010080844768R02913

941133000175 072200000000000114700130184992706 152264

DEGREVEMENT PLAN DE CUQUES - 2ème SEMESTRE 2015

ELEMENTS SUR LA FACTURE

nom, prenom	GROS ALBERT				
factures					
montant + conso	1 522,64 €	601			1522,64
objet du degrevement :	FUIITE SUR INSTALLATION PRIVEE				
n° compteur	393782C14FA				

INFORMATIONS SUR LE DOSSIER

DEGREVEMENT SUITE A FUIITE SUR INSTALLATION PRIVEE -

CONSOMMATIONS PRECEDENTES

	Ancien index	nouvel index	conso	Ancien index	nouvel index	conso
2014			0	0	101	101
2013			0	3157	3219	62
2012			0	2964	3042	78
	80			Moyenne des 3 derniers 2eme Semestre		

FORMULE APPLIQUEE SUIVANT DECRET EN COURS

METHODE 2ème semestre	F= 2 X M	Soit	160
-----------------------	----------	------	-----

F = consommation facturée après dégrèvement

M = Moyenne sur les 3 dernières années

ELEMENTS POUR ETABLISSEMENT DES TITRES DE REDUCTION

CALCUL DU DEGREVEMENT

tranches eau	Quantité en m3	prix unitaire HT	total HT	TVA 5,5 %	total TTC	
eau	441	0,9002 €	396,99 €	21,83 €	418,82 €	441
redevance pollution	441	0,290 €	127,89 €	7,03 €	134,92 €	
redevance prélevement	441	0,04600 €	20,29 €	1,12 €	21,41 €	
abonnement compteur		8,90842 €				
TOTAL EAU			545,17 €	29,98 €	575,15 €	
				T,VA 10 %		
redev asst collectif	521	0,3444 €	179,43 €	17,94 €	197,37 €	521
Transp, Traitement	521	0,5740 €	299,05 €	29,91 €	328,96 €	
modernisation reseaux	521	0,155 €	80,76 €	8,08 €	88,84 €	
abonnement assainisst		4,721 €	- €	- €	- €	
TOTAL ASS			559,24 €	55,93 €	615,17 €	
TOTAL EAU + ASS			1 104,41 €	85,91 €	1 190,32 €	

SOIT

FACTURE APRES DEGREVEMENT

tranches eau	Quantité en m3	prix unitaire HT	total HT	TVA 5,5 %	total TTC	
eau	160	0,9002 €	144,03 €	7,92 €	151,95 €	160
redevance pollution	160	0,290 €	46,40 €	2,55 €	48,95 €	
redevance prélevement	160	0,04600 €	7,36 €	0,40 €	7,76 €	
abonnement compteur	2	8,90842 €	17,82 €	0,98 €	18,80 €	
			215,61 €	11,86 €	227,47 €	
				T,VA 10 %		
redev asst collectif	80	0,3444 €	27,55 €	2,76 €	30,31 €	80
station epuration	80	0,5740 €	45,92 €	4,59 €	50,51 €	
modernisation reseaux	80	0,155 €	12,40 €	1,24 €	13,64 €	
abonnement assainisst	2	4,721 €	9,44 €	0,94 €	10,38 €	
TOTAL ASS			95,31 €	9,53 €	104,84 €	
TOTAL EAU + ASS			310,92 €	21,39 €	332,31 €	
montant à refacturer		332,31 €				
montant à déduire		1 190,32 €				
TOTAL		1 522,63 €				

COMMUNAUTE URBAINE M.P.M

LES DOCKS-ATRIUM 10.7
10 place de la Joliette - BP 48014
13567 MARSEILLE CEDEX 02

Facture

N° 2014-003-014896

Le 20/11/2014

DELAI DE REGLEMENT

Jusqu'au : 31/12/2014

2EME SEMESTRE 2014

Paiement par chèque à l'ordre du : "TRESOR PUBLIC"

Monsieur le Receveur Finances Marseille Municipale

33a, Rue Montgrand BP 03 13251 MARSEILLE CEDEX 20

Réclamation :

Régie "Eau & Assainissement"

Rue du Vert Coteau

13380 PLAN DE CUQUES

Tél. 04 95 09 53 20 - Fax 04 95 09 53 13

e.mail : dca.regiepd@marseille-provence.fr

N° TVA intra communautaire : FR79241300039100018

M. GROS ALBERT

2 BOULEVARD JEAN MERMOZ

13380 PLAN DE CUQUES

N° D'URGENCE 06 32 87 54 13 LES WEEK-ENDS, JOURS FÉRIÉS ET EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 66-624 du 19 août 1966, modifié par décret n° 81-362 du 13 avril 1981, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics et locaux.

VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.

Réf. Abonnement : 8-27700						Période facturée : du 01/07/2014 au 31/12/2014	
Branchement	Réf. Compteur	Anc. index	Nv. index	Consom.	Date relevé	Adresse	
8-27700	393782C14FA	0	13	13	21/10/2014	LOTISSEMENT LES ROUBAUDS 13380 PLAN DE CUQ	
8-27700	96228263	3313	3401	88	25/09/2014	LOTISSEMENT LES ROUBAUDS 13380 PLAN DE CUQ	

Branchement	Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA
8-27700	ABONNEMENT COMPTEUR	2	8,90840	17,82	5,50
8-27700	EAU	101	0,90020	90,92	5,50
8-27700	REDEVANCE PRELEVEMENT	101	0,05090	5,14	5,50
8-27700	LUTTE CONTRE LA POLLUTION	101	0,28000	28,28	5,50
TOTAL EAU POTABLE HT				142,16	
8-27700	ABONNEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF	2	4,72140	9,44	10,00
8-27700	REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	101	0,18950	19,14	10,00
8-27700	TAXE TRANSPORT ET TRAITEMENT BIOLOGIQUE	101	0,57400	57,97	10,00
8-27700	MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	101	0,15000	15,15	10,00
TOTAL ASSAINISSEMENT HT				101,70	

TOTAL HT	Eau / Asst.	TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
243,86	Eau	5,5	142,16	5,50	7,82
	Assainissement	10	101,70	10,00	10,17
Total TVA :					17,99

NET A PAYER : 261,85 euros

Utilisation
du TIP :

Daterez, signerez et
envoyez le TIP
dans l'enveloppe
jointe dûment
affranchie.

Ajoutez un RIB,
RIP ou RICE si vos
coordonnées
bancaires ne sont
pas renseignées
sur le TIP ou si
elles ont
changé.

Ne jamais modifier
le TIP.
Ne pas utiliser de
trombone.
Ne pas plier, ne
pas agiter.

Etablis. Guichet Compte Clé
20041 01008 0844768R029 13

En cas de modification, joindre un relevé
d'identité bancaire, postal, ou de caisse d'épargne

Veuillez débiter mon compte

DATE du montant ci-dessous SIGNATURE

GROS ALBERT
2 BOULEVARD JEAN MERMOZ

Centre N° 06 NNE : 681086
METROPOLE AMP

13380 PLAN DE CUQUES

TIP Titre Interbancaire
de Paiement



CENTRE D'ENCAISSEMENT
DU TRESOR PUBLIC

Montant en euros : 261,85
Référence : 2014-003-014896

59885 LILLE CEDEX

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

750310600142 M GROS

20041010080844768R02913

941133000175 80180000000000148960130184900806 26185

COMMUNAUTE URBAINE M.P.M

LES DOCKS-ATRIUM 10.7
10 place de la Joliette - BP 48014
13567 MARSEILLE CEDEX 02

Facture

N° 2013-002-014875

Le 31/10/2013

DELAI DE REGLEMENT

Jusqu'au : 31/12/2013

2ème SEMESTRE 2013

Paiement par chèque à l'ordre du : "TRESOR PUBLIC"

Monsieur le Receveur Finances Marseille Municipale

33a, Rue Montgrand BP 03 13251 MARSEILLE CEDEX 20

Réclamation :

Régie "Eau & Assainissement"

Rue du Vert Coteau

13380 PLAN DE CUQUES

Tél. 04 95 09 53 20 - Fax 04 95 09 53 13

e.mail : dea.regiepd@marseille-provence.fr

N° TVA intra communautaire : FR79241300039100018

GROS ALBERT

2 BOULEVARD JEAN MERMOZ

13380 PLAN DE CUQUES

N° D'URGENCE 06 32 87 54 13 LES WEEK-ENDS, JOURS FÉRIÉS ET EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 66-624 du 19 août 1966, modifié par décret n° 81-362 du 13 avril 1981, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics et locaux.

VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.

Réf. Abonnement : 8-27700						Période facturée : du 01/07/2013 au 31/12/2013	
Branchement	Réf. Compteur	Anc. index	Nv. index	Consom.	Date relevé	Adresse	
8-27700	96228263	3157	3219	62	21/10/2013	LOTISSEMENT LES ROUBAUDS 13380 PLAN DE CUQ	

Branchement	Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA
8-27700	ABONNEMENT COMPTEUR	2	8,90840	17,82	5,50
8-27700	EAU	62	0,90020	55,81	5,50
8-27700	REDEVANCE PRELEVEMENT	62	0,04000	2,48	5,50
8-27700	LUTTE CONTRE LA POLLUTION	62	0,28000	17,36	5,50
TOTAL EAU POTABLE HT				93,47	
8-27700	ABONNEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF	2	4,72140	9,44	7,00
8-27700	REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	62	0,45850	28,43	7,00
8-27700	TAXE TRANSPORT ET TRAITEMENT BIOLOGIQUE	62	0,11150	6,91	7,00
8-27700	MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	62	0,15000	9,30	7,00
TOTAL ASSAINISSEMENT HT				54,08	

TOTAL HT
147,55

Eau / Asst.	TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
Eau	5,5	93,47	5,50	5,14
Assainissement	7	54,08	7,00	3,78
Total TVA :				8,92

NET A PAYER : 156,47 euros

Utilisation du TIP :

Détez, signez et envoyez le TIP dans l'enveloppe jointe dûment affranchie.

Ajoutez un RIB, RIB ou RICE si vos coordonnées bancaires ne sont pas renseignées sur le TIP ou si elles ont changé.

Ne jamais modifier le TIP.
Ne pas utiliser de trombone.
Ne pas plier, ne pas agraffer.

Etablis. Guichet Compte Clé
20041 01008 0844768R029 13

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire, postal, ou de caisse d'épargne

Veuillez débiter mon compte

DATE du montant ci-dessous SIGNATURE

GROS ALBERT
2 BOULEVARD JEAN MERMOZ
13380 PLAN DE CUQUES

Centre N° 06 NNE : 681086
METROPOLE AMP

TIP Titre Interbancaire
de Paiement



CENTRE D'ENCAISSEMENT
DU TRESOR PUBLIC

59885 LILLE CEDEX

Montant en euros : 156,47

Référence : 2013-002-014875

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

750210600132 M GROS

20041010080844768R02913

941133000175 83110000000000148750130184900806 15647

COMMUNAUTE URBAINE M.P.M

LES DOCKS-ATRIUM 10.7

10 place de la Joliette - BP 48014

13567 MARSEILLE CEDEX 02

Facture

N° 2012-002-014864

Le 15/11/2012

DELAI DE REGLEMENT

Jusqu'au : 31/12/2012

2ème SEMESTRE 2012

Paiement par chèque à l'ordre du : "TRESOR PUBLIC"

Monsieur le Receveur Finances Marseille Municipale

33a, Rue Montgrand BP 03 13251 MARSEILLE CEDEX 20

Réclamation :

Régie "Eau & Assainissement"

Rue du Vert Coteau

13380 PLAN DE CUQUES

Tél. 04 95 09 53 20 - Fax 04 95 09 53 13

e.mail : dea.regiepd@marseille-provence.fr

N° TVA intra communautaire : FR79241300039100018

GROS ALBERT

2 BOULEVARD JEAN MERMOZ

13380 PLAN DE CUQUES

N° D'URGENCE 06 32 87 54 13 LES WEEK-ENDS, JOURS FÉRIÉS ET EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.232 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 66-624 du 19 août 1966, modifié par décret n° 81-362 du 13 avril 1981, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics et locaux.

VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-3 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.

Réf. Abonnement : 8-27700						Période facturée : du 01/07/2012 au 31/12/2012			
Branchement	Réf. Compteur	Anc. index	Nv. index	Consom.	Date relevé	Adresse			
8-27700	96228263	2964	3042	78	10/10/2012	LOTISSEMENT LES ROUBAUDS 13380 PLAN DE CUQ			
Branchement	Désignation					Base	Taux	Montant HT	TVA
8-27700	ABONNEMENT COMPTEUR					2	8,73380	17,47	5,50
8-27700	EAU					78	0,88250	68,84	5,50
8-27700	REDEVANCE PRELEVEMENT					78	0,05970	4,66	5,50
8-27700	LUTTE CONTRE LA POLLUTION					78	0,22000	17,16	5,50
TOTAL EAU POTABLE HT								108,13	
8-27700	ABONNEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF					2	4,53980	9,08	
8-27700	REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF					78	0,44090	34,39	
8-27700	TAXE TRANSPORT ET TRAITEMENT BIOLOGIQUE					78	0,10720	8,36	
8-27700	MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE					78	0,15000	11,70	
TOTAL ASSAINISSEMENT HT								63,53	
TOTAL HT									
171,66									
		Eau / Asst.	TVA	Base HT	Taux	Montant TVA			
		Eau	5.5	108,13	5,50	5,95			
		Total TVA :				5,95			
NET A PAYER :								177,61 euros	

Utilisation
du TIP :

Datéz, signez et envoyez le TIP dans l'enveloppe jointe dûment affranchie.

Ajoutez un RIB, RIB ou RICE si vos coordonnées bancaires ne sont pas renseignées sur le TIP ou si elles ont changé.

Ne jamais modifier le TIP.
Ne pas utiliser de trombone.
Ne pas plier, ne pas aggrafer.

Etablis. Guichet Compte Clé
20041 01008 0844768R029 13

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire, postal, ou de caisse d'épargne

Veuillez débiter mon compte

DATE du montant ci-dessous SIGNATURE

Montant en euros : 177,61

Référence : 2012-002-014864

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

GROS ALBERT
2 BOULEVARD JEAN MERMOZ
13380 PLAN DE CUQUES

Centre N° 06 NNE : 681086
METROPOLE AMP

TIP Titre Interbancaire
de Paiement



CENTRE D'ENCAISSEMENT
DU TRESOR PUBLIC

59885 LILLE CEDEX

750210600123 M GROS

20041010080844768R02913

941133000175 56190000000000148640130184909806 17761

1R Mme GROS Albert
es Roubauds II
Bd Jean Hermon
13380 Plan. de Coques
tél. 06.25.75.52.79

Reçu le 16/9/15

Plan de Coques le 13 septembre 2015

Communauté Urbaine
Régie de l'Eau et de l'Assainissement
Rue du Vert Coteau
13380 PLAN DE COQUES

Rég. compteur: 393782C 14FA.

Madame, Monsieur,

J'ai découvert une importante fuite d'eau sur mon réseau d'alimentation: le compteur d'eau se situe sur la route des parties communes pour accéder à quatre maisons dont la mienne. Cette fuite a donné lieu à une augmentation considérable de ma facture d'eau. Les réparations nécessaires ont été effectuées le 8 septembre 2015 afin de stopper l'écoulement.

Jusqu'en juillet 2015, nous étions quatre personnes à habiter dans la maison. Ma fille GROS Jessica demeure depuis cette date au 362 avenue Ghénie Acca - 13190 ALAUFET et donc, ma consommation d'eau aurait dû se trouver diminuée.

Je me permets de vous demander un dégrèvement sur cette consommation involontaire ainsi que sur les taxes et notamment d'assainissement, puisque l'eau perdue n'a pas utilisé le réseau de tout-à-l'égout.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma demande et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

PJ: attestation de réparation
- carte professionnelle 2015 de l'entreprise
- ma taxe d'habitation 2014

ATTESTATION DE REPARATION

Je soussigné

Monsieur et / ou Madame (nom, prénom)

...FERREOL... Philippe...

Représentant de l'entreprise : ...FERREOL...

Atteste avoir procédé à la réparation de la fuite :

- le 08/10/2015

- Préciser la localisation de la fuite (joindre le schéma d'implantation de la fuite au verso de l'attestation)

...2 m après compteur sur chemin privé enterré...

- Concernant l'habitation de Monsieur (nom, prénom)

...GRAS... Albert...

- A l'adresse suivante :

...Bd Jean Hermoz... Les Roubauds II...

...13380 PLAN DE CUQUES...

Et certifie que les présentes réparations ont permis le retour à un fonctionnement normal de l'installation de plomberie.

Fait pour valoir ce que de droit.

« Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par l'article 441-6 DU Code pénal »

Signature du représentant & cachet de l'entreprise

Philippe FERREOL
Plomberie - Chauffage
24 Avenue Jean Hermet
13380 PLAN DE CUQUES
Tél 04 91 06 28 93
SIRET 405 259 268 00010

Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches du Rhône
5 boulevard Pèbre CS 40011 13295 MARSEILLE CEDEX 8

Nom, Prénom : PERREOL PHILIPPE

Adresse : 24 CH DE MIMET
13380 PLAN DE CUQUES

Activité : PLOMBERIE CHAUFFAGE
SANITAIRE
Début Activité : 03/05/1990



N°NAFA : 439182
N°Immatriculation : 405959258RM130
valable jusqu'au : 31/03/2016



INFORMATIONS CONCERNANT LA DEMANDE DE DEGREVEMENT

Motif de votre demande : importante fuite d'eau entraînant une grosse consommation...
insupportable... je demande un dégrèvement sur ma facture qui sera noté
et réclame l'important somme...

En cas de fuite, l'avez-vous fait constater par les agents de l'eau : OUI

Si oui, à quelle date : 07/09/2015

Si non, pour quel motif :

La réparation a-t-elle été effectuée par un professionnel : OUI

➤ Si oui, joindre l'original de l'attestation de réparation mentionnant la localisation de la fuite et la date de réparation.

Je soussigné, GROS Albert

Atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à Plan de Cuques. Le 13/09/2015

Signature de l'abonné



AVIS DU SERVICE TECHNIQUE

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Remarques particulières :

.....

.....

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

	AVIS	DATE ET SIGNATURE
Christophe JAURANT Chef de service Régies 	favorable -	

DOSSIER DE DEMANDE DE DEGREVEMENT	21 OCT. 2015	Nom Prénom	NESENHIN Monique
		N° de compteur	516636 DO9LA
		Facturation concernée	2 ^{ème} semestre 2015
		Date de la demande	19/10/15

Dossier à compléter par l'abonné et à retourner accompagné des pièces justificatives à :
Communauté Urbaine – Régie de l'eau et de l'Assainissement – Rue du vert Coteau –
13380 Plan de Cuques – Tél. 04 95 09 53 20 – Fax 04 95 09 53 13 – e mail : dea.reglepdc@marseille-provence.fr

ARTICLE 38 – REGLEMENT DU SERVICE EAU POTABLE

« Toute consommation enregistrée est due, même si elle provient de fuites visibles ou non, ayant pris naissance en aval du compteur dans l'installation intérieure.

Il appartient à l'abonné de surveiller ses installations et, notamment, de s'assurer, par de fréquentes lectures du compteur, qu'il n'existe pas de variations anormales de consommation susceptibles d'être attribuées à des fuites. En cas de fonctionnement irrégulier ou d'arrêt du compteur, la consommation sera évaluée par rapport à la moyenne des trois années précédentes par la Régie de l'Eau et de l'Assainissement»

INFORMATIONS CONCERNANT LE DEMANDEUR

Adresse	24 Av Enjolras 13380 Plan de Cuques
Téléphone	0491684756
Année concernée	2015
Avez-vous déjà formulé une demande de dégrèvement sur les 10 dernières années (Si oui, à quelle date ?)	NON

HISTORIQUE DE CONSOMMATION SUR LES 3 DERNIERES ANNEES

Année	Ancien Index	Nouvel index	Consommation
1 ^{er} semestre 2014	1112	1335	223
2 ^{ème} semestre 2014	1335	1579	244
1 ^{er} semestre 2013	760	960	200
2 ^{ème} semestre 2013	960	1112	
1 ^{er} semestre 2012	182	613	131
2 ^{ème} semestre 2012	613	760	147

DOCUMENTS A FOURNIR

Pour être prise en considération, nous vous rappelons que votre demande doit être obligatoirement accompagnée des pièces justificatives ci-après :

- ☒ Lettre manuscrite explicative
- ☒ Attestation de réparation d'une entreprise de plomberie, mentionnant la localisation de la fuite et la date de la réparation
- ☒ Un justificatif précisant qu'il s'agit d'une entreprise de plomberie (Kbis...)
- ☒ Un document attestant qu'il s'agit d'un local d'habitation (taxe d'habitation, bail ...)

DEGREVEMENT PLAN DE CUQUES - 2ème SEMESTRE 2015

ELEMENTS SUR LA FACTURE

nom, prenom	NESENHORN MONIQUE				
factures					
montant + conso	1 788,50 €	708			1788,50
objet du degrevement :	FUIITE SUR INSTALLATION PRIVEE				
n° compteur	516636D09LA				

INFORMATIONS SUR LE DOSSIER

DEGREVEMENT SUITE A FUIITE SUR INSTALLATION PRIVEE -

CONSUMMATIONS PRECEDENTES

	Ancien index	nouvel index	conso	Ancien index	nouvel index	conso
2014			0	1335	1579	244
2013			0	960	1112	152
2012			0	613	760	147
	181			Moyenne des 3 derniers 2eme Semestre		

FORMULE APPLIQUEE SUIVANT DECRET EN COURS

METHODE 2ème semestre	F= 2 X M	Soit	362
-----------------------	----------	------	-----

F = consommation facturée après dégrèvement

M = Moyenne sur les 3 dernières années

ELEMENTS POUR ETABLISSEMENT DES TITRES DE REDUCTION

CALCUL DU DEGREVEMENT

tranches eau	Quantité en m3	prix unitaire HT	total HT	TVA 5,5 %	total TTC	
eau	346	0,9002 €	311,47 €	17,13 €	328,60 €	346
redevance pollution	346	0,290 €	100,34 €	5,52 €	105,86 €	
redevance prélèvement	346	0,04600 €	15,92 €	0,88 €	16,80 €	
abonnement compteur		8,90842 €				
TOTAL EAU			427,73 €	23,53 €	451,26 €	
				T,VA 10 %		
redev asst collectif	527	0,3444 €	181,50 €	18,15 €	199,65 €	527
Transp. Traitement	527	0,5740 €	302,50 €	30,25 €	332,75 €	
modernisation reseaux	527	0,155 €	81,69 €	8,17 €	89,86 €	
abonnement assainisst		4,721 €	- €	- €	- €	
TOTAL ASS			565,69 €	56,57 €	622,26 €	
TOTAL EAU + ASS			993,42 €	80,10 €	1 073,52 €	

SOIT

FACTURE APRES DEGREVEMENT

tranches eau	Quantité en m3	prix unitaire HT	total HT	TVA 5,5 %	total TTC	
eau	362	0,9002 €	325,87 €	17,91 €	343,79 €	362
redevance pollution	362	0,290 €	104,98 €	5,77 €	110,75 €	
redevance prélèvement	362	0,04600 €	16,65 €	0,92 €	17,57 €	
abonnement compteur	2	8,90842 €	17,82 €	0,98 €	18,80 €	
			465,32 €	25,58 €	490,91 €	
				T,VA 10 %		
redev asst collectif	181	0,3444 €	62,34 €	6,23 €	68,57 €	181
station epuration	181	0,5740 €	103,88 €	10,39 €	114,27 €	
modernisation reseaux	181	0,155 €	28,06 €	2,81 €	30,87 €	
abonnement assainisst	2	4,721 €	9,44 €	0,94 €	10,38 €	
TOTAL ASS			203,71 €	20,37 €	224,09 €	
TOTAL EAU + ASS			669,04 €	45,95 €	715,00 €	
montant à refacturer		715,00 €				
montant à déduire		1 073,52 €				
TOTAL		1 788,51 €				

Reçu au Contrôle de légalité le 10 novembre 2010

ATTESTATION DE REPARATION

Je soussigné

Monsieur et / ou Madame (nom, prénom)

SARRA THIBAUD

Représentant de l'entreprise : VALENTINO CHAUFFAGE

Atteste avoir procédé à la réparation de la fuite :

- le 08/10/2015

- Préciser la localisation de la fuite (joindre le schéma d'implantation de la fuite au verso de l'attestation)

Alimentation d'eau froide de la

machine à laver dans un cabinet

- Concernant l'habitation de Monsieur (nom, prénom)

Mme Nersisouh Manique

- A l'adresse suivante :

24 Avenue ENJOIRAT

13380 Plan de Cuqres

Et certifie que les présentes réparations ont permis le retour à un fonctionnement normal de l'installation de plomberie.

Fait pour valoir ce que de droit.

« Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par l'article 441-6 DU Code pénal »

Signature du représentant & cachet de l'entreprise

S.A.R.L.U Valentino Chauffage

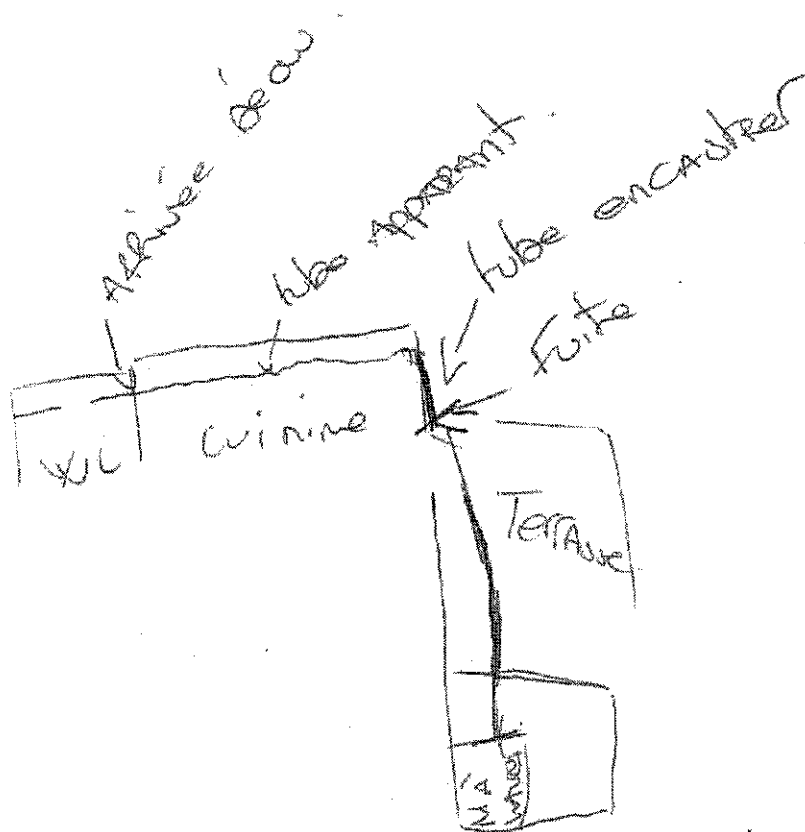
78 Avenue de St Jérôme

13013 Marseille

Tél. : 06 58 35 51 18

valentino.chauffage.13@gmail.com

SIRET : 800 301 947 00019



Le Tube est apparent jusqu'à l'angle de la Cuisine, puis rentre dans le mur, redescend et passe dans la dalle de la Terrasse jusqu'au cabanon. La fuite se trouve entre le bout du mur de la cuisine et le cabanon. ~~Il~~ Il a condamné l'alimentation depuis la cuisine et en a mis une nouvelle en place en apparent.



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 20 octobre 2015

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	800 301 947 R.C.S. Marseille
<i>Date d'immatriculation</i>	14/02/2014
<i>Dénomination au raison sociale</i>	VALENTINO CHAUFFAGE
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée à associé unique
<i>Capital social</i>	3 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	78 Avenue de St Jérôme Résidence La Verdonne Bt A2 13013 Marseille
<i>Activités principales</i>	Travaux de plomberie chauffage.
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 14/02/2113
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	30 juin
<i>Date de clôture du 1er exercice social</i>	30/06/2015

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Gérant

<i>Nom, prénoms</i>	SAURA Thibaud, Jean, Arnaud
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 12/06/1990 à Marseille (13)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	78 Avenue de St Jérôme Résidence La Verdonne Bt A2 13013 Marseille

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	78 Avenue de St Jérôme Résidence La Verdonne Bt A2 13013 Marseille
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Travaux de plomberie chauffage.
<i>Date de commencement d'activité</i>	11/02/2014
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

13567 MARSEILLE CEDEX 02

Le 20/11/2014

Jusqu'au : 31/12/2014

33a, Rue Montgrand BP 03 13251 MARSEILLE CEDEX 20

N° TVA intra communautaire : FR79241300039100018

13380 PLAN DE CUQUES

VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.

NET A PAYER: 591.28 euros

750310600142 NESENSHON MONIQUE

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2016

COMMUNAUTE URBAINE M.P.M

LES DOCKS-ATRIUM 10.7
10 place de la Joliette - BP 48014
13567 MARSEILLE CEDEX 02

Facture

N° 2013-002-015816

Le 31/10/2013

DELAI DE REGLEMENT

Jusqu'au : 31/12/2013

2ème SEMESTRE 2013

Paiement par chèque à l'ordre de : "TRESOR PUBLIC"

Monsieur le Receveur Finances Marseille Municipale
33a, Rue Montgrand BP 03 13251 MARSEILLE CEDEX 20

Réclamation :

Régie "Eau & Assainissement"

Rue du Vert Coteau

13380 PLAN DE CUQUES

Tél. 04 95 09 53 20 - Fax 04 95 09 53 13

e.mail : dea.regiepd@marseille-provence.fr

N° TVA intra communautaire : FR79241300039100018

NESENHON MONIQUE

24 AVENUE ENJOLRAS

26

13380 PLAN DE CUQUES

N° D'URGENCE 06 32 87 54 13 LES WEEK-ENDS, JOURS FÉRIÉS ET EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 66-624 du 19 août 1966, modifié par décret n° 81-362 du 13 avril 1981, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics et locaux.

VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-3 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.

Réf. Abonnement : 2-0267						Période facturée : du 01/07/2013 au 31/12/2013	
Branchement	Réf. Compteur	Anc. index	Nv. index	Consom.	Date relevé	Adresse	
2-0267	516636D09LA	960	1112	152	09/10/2013	24 AVENUE ENJOLRAS 13380 PLAN DE CUQUES	

Branchement	Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA
2-0267	ABONNEMENT COMPTEUR	2	8,90840	17,82	5,50
2-0267	EAU	152	0,90020	136,83	5,50
2-0267	REDEVANCE PRELEVEMENT	152	0,04000	6,08	5,50
2-0267	LUTTE CONTRE LA POLLUTION	152	0,28000	42,56	5,50
TOTAL EAU POTABLE HT				203,29	
2-0267	ABONNEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF	2	4,72140	9,44	7,00
2-0267	REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	152	0,45850	69,69	7,00
2-0267	TAXE TRANSPORT ET TRAITEMENT BIOLOGIQUE	152	0,11150	16,95	7,00
2-0267	MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	152	0,15000	22,80	7,00
TOTAL ASSAINISSEMENT HT				118,88	

TOTAL HT	Eau / Asst.	TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
322,17	Eau	5,5	203,29	5,50	11,18
	Assainissement	7	118,88	7,00	8,33
Total TVA :					19,51

NET A PAYER : 341,68 euros

Utilisation
du TIP :

Dater, signer et
envoyer le TIP
dans l'enveloppe
jointe dûment
affranchie.

Ajoutez un RIB,
RIP ou RICE si vos
coordonnées
bancaires ne sont
pas renseignées
sur le TIP ou si
elles ont
changé.

Ne jamais modifier
le TIP.
Ne pas utiliser de
trombone.
Ne pas plier, ne
pas agraffer.

Etablis. Guichet Compte Clé

JOIGNEZ UN RIB

En cas de modification, joindre un relevé

d'identité bancaire, postal, ou de caisse d'épargne

Veuillez débiter mon compte

DATE du montant ci-dessous SIGNATURE

Montant en euros : 341,68

Référence : 2013-002-015816

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

NESENHON MONIQUE
24 AVENUE ENJOLRAS
26
13380 PLAN DE CUQUES

Centre N° 06 NNE : 681086
METROPOLE AMP

TIP Titre Interbancaire
de Paiement



CENTRE D'ENCAISSEMENT
DU TRESOR PUBLIC

59885 LILLE CEDEX

750210600132 NESENHON MONIQUE

941133000175 11090000000000158160130184996806

34168

COMMUNAUTE URBAINE M.P.M

LES DOCKS-ATRIUM 10.7

10 place de la Joliette - BP 48014

13567 MARSEILLE CEDEX 02

Facture

N° 2012-002-015799

Le 15/11/2012

DELAI DE REGLEMENT

Jusqu'au : 31/12/2012

2ème SEMESTRE 2012

Paiement par chèque à l'ordre de : "TRESOR PUBLIC"

Monsieur le Receveur Finances Marseille Municipale

33a, Rue Montgrand BP 03 13251 MARSEILLE CEDEX 20

Réclamation :

Régie "Eau & Assainissement"

Rue du Vert Coteau

13380 PLAN DE CUQUES

Tél. 04 95 09 53 20 - Fax 04 95 09 53 13

e.mail : dea.regiepd@marseille-provence.fr

N° TVA intra communautaire : FR79241300039100018

NESENSHON MONIQUE

24 AVENUE ENJOLRAS

26

13380 PLAN DE CUQUES

N° D'URGENCE 06 32 87 54 13 LES WEEK-ENDS, JOURS FÉRIÉS ET EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 66-624 du 19 août 1966, modifié par décret n° 81-362 du 13 avril 1981, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics et locaux.

VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.

Réf. Abonnement : 2-0267						Période facturée : du 01/07/2012 au 31/12/2012	
Branchement	Réf. Compteur	Anc. index	Nv. index	Consom.	Date relevé	Adresse	
2-0267	516636D09LA	613	760	147	15/10/2012	24 AVENUE ENJOLRAS 13380 PLAN DE CUQUES	

Branchement	Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA
2-0267	ABONNEMENT COMPTEUR	2	8,73380	17,47	5,50
2-0267	EAU	147	0,88250	129,73	5,50
2-0267	REDEVANCE PRELEVEMENT	147	0,05970	8,78	5,50
2-0267	LUTTE CONTRE LA POLLUTION	147	0,22000	32,34	5,50
TOTAL EAU POTABLE HT				188,32	
2-0267	ABONNEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF	2	4,53980	9,08	
2-0267	REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	147	0,44090	64,81	
2-0267	TAXE TRANSPORT ET TRAITEMENT BIOLOGIQUE	147	0,10720	15,76	
2-0267	MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	147	0,15000	22,05	
TOTAL ASSAINISSEMENT HT				111,70	

TOTAL HT	Eau / Ass.	TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
300,02	Eau	5,5	188,32	5,50	10,36
Total TVA :					10,36

NET A PAYER : 310,38 euros

Utilisation
du TIP :Datez, signez et
envoyez le TIP
dans l'enveloppe
jointe dûment
affranchie.Ajoutez un RUB,
RIP ou RICE si vos
coordonnées
bancaires ne sont
pas renseignées
sur le TIP ou si
elles ont
changé.Ne jamais modifier
le TIP.
Ne pas utiliser de
trombone.
Ne pas plier, ne
pasagrafer.

Etablis. Guichet Compte Clé

JOIGNEZ UN RIB

En cas de modification, joindre un relevé

d'identité bancaire, postal, ou de caisse d'épargne

Veuillez débiter mon compte

DATE du montant ci-dessous SIGNATURE

Montant en euros : 310,38

Référence : 2012-002-015799

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

NESENSHON MONIQUE
24 AVENUE ENJOLRAS
26
13380 PLAN DE CUQUESCentre N° 06 NNE : 681086
METROPOLE AMPTIP Titre Interbancaire
de PaiementCENTRE D'ENCAISSEMENT
DU TRESOR PUBLIC

59885 LILLE CEDEX

750210600123 NESENSHON MONIQUE

941133000175 40110000000000157990130184975806 31038

NESENSOHN Monique
24 Av Enjolras
13380 Plan de Cègues

le 19 octobre 2015
NPN
Service des eaux potable

Madame, Monsieur

Je soussigné Madame NESENSOHN Monique déclare
sur l'honneur mettre approuvé par la bié d'un
compteur annexe dont ont fait un relevé aussi
semestriel comme vous service concernant un
logement type 2 en location au 26 Av Enjolras.

Nous avons vu justement que la consommation
été anormale ; j'ai fait donc appel à un professionnel
qui a trouver cette fuite qui n'était pas apparente
sous la terrasse de ma locataire.

Je vous communique la facture du plombier
ainsi que son KBIS et attestation remplis.

Veuillez agréer mes sincères salutations

Madame NESENSOHN


INFORMATIONS CONCERNANT LA DEMANDE DE DEGREVEMENT

Motif de votre demande : fuite d'eau sous la terrasse

En cas de fuite, l'avez-vous fait constater par les agents de l'eau : /

Si oui, à quelle date :

Si non, pour quel motif : La Fuite d'eau n'était pas visible (Relève de compteur annexe qui nous a fait constater la fuite)

La réparation a-t-elle été effectuée par un professionnel : Oui

➤ Si oui, joindre l'original de l'attestation de réparation mentionnant la localisation de la fuite et la date de réparation.

Je soussigné, NESENSOHN MARIQUE

Atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à PRAN de Cugues Le 19/10/15

Signature de l'abonné

Neensohn

AVIS DU SERVICE TECHNIQUE

Remarques particulières :

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

	AVIS	DATE ET SIGNATURE
Christophe JACQUET Chef de service Régies	Favorable -	
<i>[Signature]</i>		

DOSSIER DE DEMANDE DE DEGREVEMENT	Nom	
	Prénom	RABANIT GEORGES
	N° de compteur	485695
	Facturation concernée	Lettre du 2/11/2015
	Date de la demande	09 Novembre 2015

Dossier à compléter par l'abonné et à retourner accompagné des pièces justificatives à :
Communauté Urbaine – Régie de l'eau et de l'Assainissement – Rue du vert Coteau –
13380 Plan de Cuques – Tél. 04 95 09 53 20 – Fax 04 95 09 53 13 – e mail : dea.regiepdcm@arseille-provence.fr

ARTICLE 38 – REGLEMENT DU SERVICE EAU POTABLE

« Toute consommation enregistrée est due, même si elle provient de fuites visibles ou non, ayant pris naissance en aval du compteur dans l'installation intérieure.

Il appartient à l'abonné de surveiller ses installations et, notamment, de s'assurer, par de fréquentes lectures du compteur, qu'il n'existe pas de variations anormales de consommation susceptibles d'être attribuées à des fuites. En cas de fonctionnement irrégulier ou d'arrêt du compteur, la consommation sera évaluée par rapport à la moyenne des trois années précédentes par la Régie de l'Eau et de l'Assainissement»

INFORMATIONS CONCERNANT LE DEMANDEUR

Adresse	Loissement LOU CASTELLET Rue Paul Cézanne 13380 PLAN DE CUQUES
Téléphone	04 91 68 31 59
Année concernée	2015
Avez-vous déjà formulé une demande de dégrèvement sur les 10 dernières années (Si oui, à quelle date ?)	

HISTORIQUE DE CONSOMMATION SUR LES 3 DERNIERES ANNEES

Année	Ancien Index	Nouvel index	Consommation
1 ^{er} semestre 2014	1449	1653	204 ✓
2 ^{ème} semestre 2014	1653	2048	395 ✓
1 ^{er} semestre 2013	1197	1352	155 ✓
2 ^{ème} semestre 2013	1352	1449	97 ✓
1 ^{er} semestre 2012	910	1005	95 ✓
2 ^{ème} semestre 2012	1005	1197	192 ✓

DOCUMENTS A FOURNIR

Pour être prise en considération, nous vous rappelons que votre demande doit être obligatoirement accompagnée des pièces justificatives ci-après :

- ☒ Lettre manuscrite explicative
- ☒ Attestation de réparation d'une entreprise de plomberie mentionnant la localisation de la fuite et la date de la réparation
- ☒ Un justificatif précisant qu'il s'agit d'une entreprise de plomberie (Kbis...)
- ☒ Un document attestant qu'il s'agit d'un local d'habitation (taxe d'habitation, bail)

DEGREVEMENT PLAN DE CUQUES - 2ème SEMESTRE 2016

ELEMENTS SUR LA FACTURE

nom, prenom	RABANIT GEORGES				
factures					
montant + conso	2 437,08 €	969			2437,08
objet du degrevement :	FUIITE SUR INSTALLATION PRIVEE				
n° compteur	485695				

INFORMATIONS SUR LE DOSSIER

DEGREVEMENT SUITE A FUIITE SUR INSTALLATION PRIVEE -

CONSUMMATIONS PRECEDENTES

	Ancien index	nouvel Index	conso	Ancien index	nouvel index	conso
2014			0	1653	2048	395
2013			0	1352	1449	97
2012			0	1005	1197	192
				Moyenne des 3 derniers 2eme Semestre		
		228				

FORMULE APPLIQUEE SUIVANT DECRET EN COURS

METHODE 2ème semestre	F= 2 X M	Soit	456
-----------------------	----------	------	-----

F = consommation facturée après dégrèvement

M = Moyenne sur les 3 dernières années

ELEMENTS POUR ETABLISSEMENT DES TITRES DE REDUCTION

CALCUL DU DEGREVEMENT					
tranches eau	Quantité en m3	prix unitaire HT	total HT	TVA 5,5 %	total TTC
eau	513	0,9002 €	461,80 €	25,40 €	487,20 €
redevance pollution	513	0,290 €	148,77 €	8,18 €	156,95 €
redevance prélèvement	513	0,04600 €	23,60 €	1,30 €	24,90 €
abonnement compteur		8,90842 €			
TOTAL EAU			634,17 €	34,88 €	669,05 €
				T,VA 10 %	
redev asst collectif	741	0,3444 €	255,20 €	25,52 €	280,72 €
Transp. Traitement	741	0,5740 €	425,33 €	42,53 €	467,86 €
modernisation reseaux	741	0,155 €	114,86 €	11,49 €	126,35 €
abonnement assainisst		4,721 €	- €	- €	- €
TOTAL ASS			795,39 €	79,54 €	874,93 €
TOTAL EAU + ASS			1 429,56 €	114,42 €	1 543,98 €

SOIT

FACTURE APRES DEGREVEMENT					
tranches eau	Quantité en m3	prix unitaire HT	total HT	TVA 5,5 %	total TTC
eau	456	0,9002 €	410,49 €	22,58 €	433,07 €
redevance pollution	456	0,290 €	132,24 €	7,27 €	139,51 €
redevance prélèvement	456	0,04600 €	20,98 €	1,15 €	22,13 €
abonnement compteur	2	8,90842 €	17,82 €	0,98 €	18,80 €
			581,53 €	31,98 €	613,51 €
				T,VA 10 %	
redev asst collectif	228	0,3444 €	78,52 €	7,85 €	86,37 €
station epuration	228	0,5740 €	130,87 €	13,09 €	143,96 €
modernisation reseaux	228	0,155 €	35,34 €	3,53 €	38,87 €
abonnement assainisst	2	4,721 €	9,44 €	0,94 €	10,38 €
TOTAL ASS			254,17 €	25,42 €	279,58 €
TOTAL EAU + ASS			835,70 €	57,40 €	893,09 €
montant à refacturer		893,09 €			
montant à déduire		1 543,98 €			
TOTAL		2 437,07 €			

Métropole Aix-Marseille Provence
EAU & ASS REGIE DE PLAN-DE-CUQUES
Rue du Vert Coteau 13380 Plan-de-Cuques
Tél 04.95.09.53.20 Fax 04.95.09.53.13
dea.regiepd@marseille-provence.fr

1er SEMESTRE 2016

N° 2016-002-012736

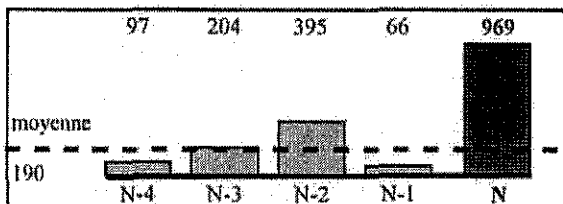
Le 04/02/2016

DELAI DE REGLEMENT

Jusqu'au : 15/04/2016

FACTURE EAU & ASSAINISSEMENT

M. RABANIT GEORGES
6 RUE PAUL CEZANNE
13380 PLAN DE CUQUES



HORAIRES D'OUVERTURE: 8h30-12h00 / 13h30-16h30 ——— URGENCES TECHNIQUES Plan de Cuques / ASTREINTE : 06 32 87 54 13
——— TVA Intracommunautaire : FR19 200 054 807 ——— N° SIRET METROPOLE : 200 054 807 00017
SIEGE SOCIAL: Métropole Aix- Marseille Provence - Les Docks - 10 Place de la Joliette - BP 48014 - 13567-Marseille Cedex 02

Réf. Abonnement : 6-9440					Période facturée : du 01/07/2015 au 31/12/2015	
Branchement	Réf. Compteur	Anc. index	Nv. index	Consom.	Date relevé	Adresse
6-9440	485695	2114	3083	969	20/11/2015	RUE PAUL CEZANNE 13380 PLAN DE CUQUES

Branchement	Désignation	Qté/M3	Tarif €/M3	Montant HT	TVA
6-9440	ABONNEMENT COMPTEUR	2	8,90842	17,82	5,50
6-9440	EAU	969	0,90020	872,29	5,50
6-9440	REDEVANCE PRELEVEMENT	969	0,04600	44,57	5,50
6-9440	LUTTE CONTRE LA POLLUTION	969	0,29000	281,01	5,50
TOTAL EAU POTABLE HT				53,67%	1 215,69
6-9440	ABONNEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF	2	4,72140	9,44	10,00
6-9440	REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	969	0,34440	333,72	10,00
6-9440	TAXE TRANSPORT ET TRAITEMENT BIOLOGIQUE	969	0,57400	556,21	10,00
6-9440	MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	969	0,15500	150,20	10,00
TOTAL ASSAINISSEMENT HT				46,33%	1 049,57

TOTAL HT	Eau / Asst.	TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
2 265,26	Eau	5,5	1215,69	5,50	66,87
	Assainissement	10	1049,57	10,00	104,95
Total TVA :					171,82

NET A PAYER : 2 437,08 euros

Soit un prix de revient de 0,00252 euros par litre

TOUTE RECLAMATION SUR CETTE FACTURE DOIT ETRE FORMULEE PAR ECRIT AVANT LA DATE LIMITE DE PAIEMENT
TOUTE RECLAMATION SUR CETTE FACTURE DOIT ETRE FORMULEE PAR ECRIT AVANT LA DATE LIMITE DE PAIEMENT

Utilisation du TIP :

Datiez, signez et envoyez la TIP dans l'enveloppe jointe dûment affranchie.

Ajoutez un RIB, RIP ou RICE si vos coordonnées bancaires ne sont pas renseignées sur le TIP ou si elles ont changé.

Né jamais modifier la TIP.
Ne pas utiliser de trombones.
Ne pas plier, ne pasagrafer.

Partie à détacher en suivant les pointillés

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date du débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le séquestre transféré sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

Joindre un relevé d'identité bancaire

RABANIT GEORGES
6 RUE PAUL CEZANNE

13380 PLAN DE CUQUES

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA01301875000000000000001273618
ICS : FR14PDC681086
Référence : 2016-002-012736
Créancier METROPOLE AMP

Montant : 2437,08 €

**CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES**

59885 LILLE CEDEX 9

258210600167 RABANIT GEORGES

941133000175 9023000000000000127360130184904706 243708

M. Mme Georges Rabault
Lotissement "Le Castellet"
Rue Paul Cézanne
13380 Plan de Cuques
Tél: 04 91 66 31 59

Plan de Cuques le 10. 11. 2015

Régie de l'Eau de
Plan de Cuques
Rue du Vert Coteau
13380 Plan de Cuques

V/Ref. DATE DIVREG 41430 DRG / 2015.10.83131

Affaire suivie par M^{me} Marguerite Penkel

RAR - 1 A 120854 6855 1

Messieurs,

A notre retour de vacances, lorsque nous avons voulu remettre notre chaudière en marche, nous nous sommes aperçus que le circuit d'eau était défectueux, en fonction du manomètre. Nous avons appelé le plombier qui a détecté une fuite d'eau dans le vide sanitaire. Les travaux ont été faits fin Septembre et tout fonctionne normalement.

Nous vous demandons de bien vouloir nous accorder un dégrèvement de notre facture de consommation.

Avec nos remerciements, veuillez agréer,

Messieurs, nos salutations distinguées

Rabault

REPERTOIRE DES METIERS

(décret n° 98-247 du 2 avril 1998)

D 1 M

PERSONNE MORALE

EXTRAIT à la date du 24.09.2015
des INSCRIPTIONS figurant au REPERTOIRE des METIERS

Concernant la personne désignée ci-dessous et immatriculée le : **12.03.2010**

sous le numéro suivant : **520 584 830 RM 1301** Numéro de Gestion : **13 10 00887**

Dénomination	SOCIETE D'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE PLOMBERIE ESTOC Sigle: SEE PLOMBERIE ESTOC
Forme sociale	SARL
Siège Social	TRA MIOUGRANO ENCO DE BOTTE 13190 ALLAUCH
Registre du Commerce	MARSEILLE

Activité exercée donnant lieu à immatriculation :

a) à titre principal : (Code Activité **4322AZ**)

PLOMBERIE CHAUFFAGE ELECTRICITE CLIMATISATION

b) à titre secondaire :

SIRET : 520 584 830 00019

Adresse où s'exerce l'activité :

TRA MIOUGRANO

ENCO DE BOTTE

13190 ALLAUCH

Date du commencement d'exploitation : **01.03.2010**

Nom commercial :

Observations ou mentions complémentaires

FONDS RECU EN LOCATION-GÉRANCE OU MANDAT :

Origine du fonds ou de l'activité

: **PRISE EN LOCATION GERANCE**

Fonds reçu en location gérance à compter du : **01/03/2010** au **31/12/2011**

Durée du contrat

: **Contrat renouvelable par tacite reconduction.**

Propriétaire actuel: **ESTOC DENIS**

Adresse : **TRA MIOUGRANO ENCO DE BOTTE 13190 ALLAUCH**

Historique des Dirigeants

DIRIGEANTS	Né(e) le	Lieu de naissance	Qualité juridique	Qualification	A compter du	Jusqu'au
ESTOC DENIS	20.04.1955	FORIE	GERANT	Qualité d'Artisan	01.03.2010	

FIN D'EXTRAIT

Cachet de la Chambre de Métiers et de
l'Artisanat des Bouches-du-Rhône



Fait à **MARSEILLE**, le **24 SEPTEMBRE 2015**
Le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
des Bouches-du-Rhône,

[Signature]

André BENDANO



ATTESTATION DE REPARATION

Je soussigné

Monsieur et / ou Madame (nom, prénom)

..... *Es.Tac Denis*

Représentant de l'entreprise : *S.E.E. Plomberie Estac*

Atteste avoir procédé à la réparation de la fuite :

- le *19/09/2015*..

- Préciser la localisation de la fuite (joindre le schéma d'implantation de la fuite au verso de l'attestation)

..... *fuite dans rade sanitaire avec remplacement des tuyaux avec bride et corde (entree)*

- Concernant l'habitation de Monsieur (nom, prénom)

..... *RABAT GEORGES*

- A l'adresse suivante :

..... *Lotissement LOU CASTELET Rue Paul Cézanne*

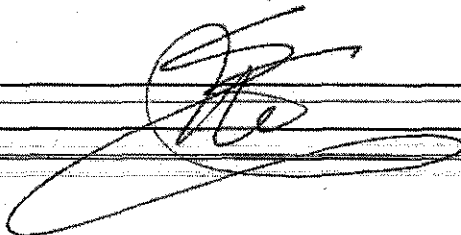
..... *13320 Plan de Cuques*

Et certifie que les présentes réparations ont permis le retour à un fonctionnement normal de l'installation de plomberie.

Fait pour valoir ce que de droit.

« Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par l'article 441-6 DU Code pénal »

Signature du représentant & cachet de l'entreprise



S.E.E. Plomberie ESTAC
Sanitaire - Chauffage
Electricité - Energies Renouvelables
Travaux Menuiserie - End de Goutte
13190 ALLAUCH - Tél. : 04 91 07 15 15
N° Siret 520 584 830 00019 - APE 4322 A

porte ou la ramener à l'égout.

Vide Sanitaire

distance 30 mètres environ

Passage Vide Sanitaire

Vide sanitaire

Tuyau avec vide sanitaire
hauteur 0,80 mètres environ.

escalier
pour étage.

escalier Regde d'usage

Hauteur

Quais

Passage Vide Sanitaire

Vide Sanitaire

Ornière

COMMUNAUTE URBAINE M.P.M

LES DOCKS-ATRIUM 10.7
10 place de la Joliette - BP 48014
13567 MARSEILLE CEDEX 02

Facture

N° 2014-003-016148

Le 20/11/2014

DELAI DE REGLEMENT

Jusqu'au : 31/12/2014

2EME SEMESTRE 2014

Paiement par chèque à l'ordre de : "TRESOR PUBLIC"

Monsieur le Receveur Finances Marseille Municipale
33a, Rue Montgrand BP 03 13251 MARSEILLE CEDEX 20

M. RABANIT GEORGES

6 RUE PAUL CEZANNE
13380 PLAN DE CUQUES

Réclamation :

Régie "Eau & Assainissement"

Rue du Vert Coteau

13380 PLAN DE CUQUES

Tél. 04 95 09 53 20 - Fax 04 95 09 53 13

e.mail : dea.regiepd@marseille-provence.fr

N° TVA intra communautaire : FR79241300039100018

N° D'URGENCE 06 32 87 54 13 LES WEEK-ENDS, JOURS FERIES ET EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 66-624 du 19 août 1966, modifié par décret n° 81-362 du 13 avril 1981, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics et locaux.

VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.

Réf. Abonnement : 6-9440						Période facturée : du 01/07/2014 au 31/12/2014	
Branchement	Réf. Compteur	Anc. index	Nv. index	Consom.	Date relevé	Adresse	
6-9440	485695	1653	2048	395	16/10/2014	RUE PAUL CEZANNE 13380 PLAN DE CUQUES	

Branchement	Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA
6-9440	ABONNEMENT COMPTEUR	2	8,90840	17,82	5,50
6-9440	EAU	395	0,90020	355,58	5,50
6-9440	REDEVANCE PRELEVEMENT	395	0,05090	20,11	5,50
6-9440	LUTTE CONTRE LA POLLUTION	395	0,28000	110,60	5,50
TOTAL EAU POTABLE HT				504,11	
6-9440	ABONNEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF	2	4,72140	9,44	10,00
6-9440	REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	395	0,18950	74,85	10,00
6-9440	TAXE TRANSPORT ET TRAITEMENT BIOLOGIQUE	395	0,57400	226,73	10,00
6-9440	MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	395	0,15000	59,25	10,00
TOTAL ASSAINISSEMENT HT				370,27	

TOTAL HT	Eau / Assl.	TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
874,38	Eau	5,5	504,11	5,50	27,73
	Assainissement	10	370,27	10,00	37,03
	Total TVA :				64,76

NET A PAYER : 939,14 euros

Utilisation
du TIP :

Datéz, signez et
envoyez le TIP
dans l'enveloppe
jointe dûment
affranchie.

Ajoutez un RIB,
RIP ou RJCE si vos
coordonnées
bancaires ne sont
pas renseignées
sur le TIP ou si
elles ont
changé.

Ne jamais modifier
le TIP.
Ne pas utiliser de
trombone.
Ne pas plier, ne
pasagrafer.

Etablis. Guichet Compte Clé

JOIGNEZ UN RIB

En cas de modification, joindre un relevé
d'identité bancaire, postal, ou de caisse d'épargne

Veuillez débiter mon compte

DATE du montant ci-dessous SIGNATURE

Montant en euros : 939,14
Référence : 2014-003-016148

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

RABANIT GEORGES
6 RUE PAUL CEZANNE

13380 PLAN DE CUQUES

Centre N° 06 NNE : 681086
METROPOLE AMP

TIP Titre Interbancaire
de Paiement

€

CENTRE D'ENCAISSEMENT
DU TRESOR PUBLIC

59885 LILLE CEDEX

750310600142 RABANIT GEORGES

941133000175 98050000000000161480130184932806 93914

COMMUNAUTE URBAINE M.P.M

LES DOCKS-ATRIUM 10.7

10 place de la Joliette - BP 48014

13567 MARSEILLE CEDEX 02

Facture

N° 2013-002-016105

Le 31/10/2013

DELAI DE REGLEMENT

Jusqu'au : 31/12/2013

2ème SEMESTRE 2013

Paiement par chèque à l'ordre du : "TRESOR PUBLIC"

Monsieur le Receveur Finances Marseille Municipale

33a, Rue Montgrand BP 03 13251 MARSEILLE CEDEX 20

Réclamation :

Régie "Eau & Assainissement"

Rue du Vert Coteau

13380 PLAN DE CUQUES

Tél. 04 95 09 53 20 - Fax 04 95 09 53 13

e.mail : dea.regiepd@marseille-provence.fr

N° TVA intra communautaire : FR79241300039100018

RABANIT GEORGES

6 RUE PAUL CEZANNE

13380 PLAN DE CUQUES

N° D'URGENCE 06 32 87 54 13 LES WEEK-ENDS, JOURS FÉRIÉS ET EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 66-624 du 19 août 1966, modifié par décret n°81-362 du 13 avril 1981, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics et locaux.

VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.

Rél. Abonnement : 6-9440						Période facturée : du 01/07/2013 au 31/12/2013
Branchement	Rél. Compteur	Anc. index	Nv. index	Consom.	Date relevé	Adresse
6-9440	485695	1352	1449	97	17/10/2013	RUE PAUL CEZANNE 13380 PLAN DE CUQUES

Branchement	Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA
6-9440	ABONNEMENT COMPTEUR	2	8,90840	17,82	5,50
6-9440	EAU	97	0,90020	87,32	5,50
6-9440	REDEVANCE PRELEVEMENT	97	0,04000	3,88	5,50
6-9440	LUTTE CONTRE LA POLLUTION	97	0,28000	27,16	5,50
TOTAL EAU POTABLE HT				136,18	
6-9440	ABONNEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF	2	4,72140	9,44	7,00
6-9440	REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	97	0,45850	44,47	7,00
6-9440	TAXE TRANSPORT ET TRAITEMENT BIOLOGIQUE	97	0,11150	10,82	7,00
6-9440	MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	97	0,15000	14,55	7,00
TOTAL ASSAINISSEMENT HT				79,28	

TOTAL HT	Eau / Assl.	TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
215,46	Eau	5,5	136,18	5,50	7,48
	Assainissement	7	79,28	7,00	5,55
	Total TVA :				13,03

NET A PAYER : 228,49 euros

Utilisation
du TIP :Datez, signez et
envoyez le TIP
dans l'enveloppe
jointe dûment
affranchie.Ajoutez un RIB,
RIP ou RICE si vos
coordonnées
bancaires ne sont
pas renseignées
sur le TIP ou si
elles ont
changé.Ne jamais modifier
le TIP.
Ne pas utiliser de
trombone.
Ne pas plier, ne
pasagrafer.

Etablis. Guichet Compte Clé

JOIGNEZ UN RIB

En cas de modification, joindre un relevé
d'identité bancaire, postal, ou de caisse d'épargne

Veuillez débiter mon compte

DATE du montant ci-dessous SIGNATURE

Montant en euros : 228,49
Références : 2013-002-016105

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

RABANIT GEORGES
6 RUE PAUL CEZANNE

13380 PLAN DE CUQUES

Centre N° 06 NNE : 681086
METROPOLE AMPTIP Titre Interbancaire
de PaiementCENTRE D'ENCAISSEMENT
DU TRESOR PUBLIC

59885 LILLE CEDEX

750210600132 RABANIT GEORGES

941133000175 09220000000000161050130184901806 22849

COMMUNAUTE URBAINE M.P.M

LES DOCKS-ATRIUM 10.7

10 place de la Joliette - BP 48014

13567 MARSEILLE CEDEX 02

Facture

N° 2012-002-016087

Le 15/11/2012

DELAI DE REGLEMENT

Jusqu'au : 31/12/2012

2ème SEMESTRE 2012

Paiement par chèque à l'ordre du : "TRESOR PUBLIC"

Monsieur le Receveur Finances Marseille Municipale

33a, Rue Montgrand BP 03 13251 MARSEILLE CEDEX 20

Réclamation :

Régie "Eau & Assainissement"

Rue du Vert Coteau

13380 PLAN DE CUQUES

Tél. 04 95 09 53 20 - Fax 04 95 09 53 13

e.mail : dea.regiepd@marseille-provence.fr

N° TVA intra communautaire : FR79241300039100018

RABANIT GEORGES

6 RUE PAUL CEZANNE

13380 PLAN DE CUQUES

N° D'URGENCE 06 32 87 54 13 LES WEEK-ENDS, JOURS FÉRIÉS ET EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 66-624 du 19 août 1966, modifié par décret n° 81-362 du 13 avril 1981, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics et locaux.

VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.

Réf. Abonnement : 6-9440						Période facturée : du 01/07/2012 au 31/12/2012
Branchement	Réf. Compteur	Anc. index	Nv. index	Consom.	Date relevé	Adresse
6-9440	485695	1005	1197	192	17/10/2012	RUE PAUL CEZANNE 13380 PLAN DE CUQUES

Branchement	Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA
6-9440	ABONNEMENT COMPTEUR	2	8,73380	17,47	5,50
6-9440	EAU	192	0,88250	169,44	5,50
6-9440	REDEVANCE PRELEVEMENT	192	0,05970	11,46	5,50
6-9440	LUTTE CONTRE LA POLLUTION	192	0,22000	42,24	5,50
TOTAL EAU POTABLE HT				240,61	

6-9440	ABONNEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF	2	4,53980	9,08	
6-9440	REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	192	0,44090	84,65	
6-9440	TAXE TRANSPORT ET TRAITEMENT BIOLOGIQUE	192	0,10720	20,58	
6-9440	MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	192	0,15000	28,80	
TOTAL ASSAINISSEMENT HT				143,11	

TOTAL HT	Eau / Asst.	TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
383,72	Eau	5,5	240,61	5,50	13,23
Total TVA :					13,23

NET A PAYER : 396,95 euros

Utilisation du TIP :

Datez, signez et envoyez le TIP dans l'enveloppe jointe dûment affranchie.

Ajoutez un RIB, RIB ou RICE si vos coordonnées bancaires ne sont pas renseignées sur le TIP ou si elles ont changé.

Ne jamais modifier le TIP.
Ne pas utiliser de trombone.
Ne pas plier, ne pasagrafer.Etablis. Guichet Compte Clé
JOIGNEZ UN RIB

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire, postal, ou de caisse d'épargne

Veuillez débiter mon compte

DATE du montant ci-dessous SIGNATURE

RABANIT GEORGES
6 RUE PAUL CEZANNE

13380 PLAN DE CUQUES

Centre N° 06 NNE : 681086
METROPOLE AMPTIP Titre Interbancaire
de PaiementCENTRE D'ENCAISSEMENT
DU TRESOR PUBLICMontant en euros : 396,95
Référence : 2012-002-016087

59885 LILLE CEDEX

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

750210600123 RABANIT GEORGES

941133000175 20230000000000160870130184934806 39695

INFORMATIONS CONCERNANT LA DEMANDE DE DEGREVEMENT

Motif de votre demande :

En cas de fuite, l'avez-vous fait constater par les agents de l'eau :

Si oui, à quelle date :

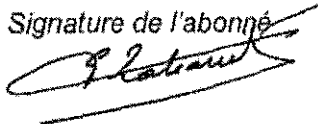
Si non, pour quel motif :

La réparation a-t-elle été effectuée par un professionnel : oui

➔ Si oui, joindre l'original de l'attestation de réparation mentionnant la localisation de la fuite et la date de réparation.

Je soussigné, TRABANIT GEORGES
Atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements ci-dessus.

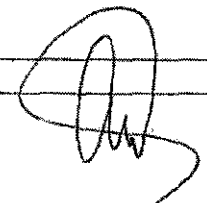
Fait à Plan de Cugny Le 09 Novembre 2015

Signature de l'abonné


AVIS DU SERVICE TECHNIQUE

Remarques particulières :

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

	AVIS	DATE ET SIGNATURE
<u>Christophe Jaurant</u> Chef de service Régies 	<u>Favorable</u>	